

La séance se déroulera en vidéoconférence conformément à la circulaire ministérielle prise par le Ministre des Pouvoirs locaux en date du 30 septembre 2021 et sera diffusée en direct sur le Facebook communal.

Séance publique

I. ADMINISTRATION GENERALE

Direction générale

1. Procès-verbal de la séance publique du Conseil du 22 décembre 2021 - Approbation - Vote.
2. Compte-rendu de la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil du CPAS du 15 décembre 2021 - Prise d'acte.

II. CADRE DE VIE

Service écopasseur (urbanisme)

3. Environnement - Convention des Maires - Plans d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat - Vote.

Service mobilité

4. Navettes de rabattement vers les gares de Rixensart et Genval : gratuité pour les exercices 2022 et suivants - Vote.

III. INFRASTRUCTURES

Service bâtiments

5. Bâtiments scolaires - PRR - Candidature pour l'octroi de financements et subventions exceptionnels dans le cadre du plan d'investissement dans les bâtiments scolaires rendu possible par le plan de reprise et de résilience européen (PRR) - Ratification de la décision du Collège communal du 22 décembre 2021.

IV. FINANCES

Service comptabilité

6. Ratification de dépenses urgentes 2021.

Directeur Financier

7. Fabrique d'église Saint-Sixte - Modification budgétaire n°1/2021 - Approbation - Vote.
8. Centre public d'action sociale - Douzièmes provisoires pour février 2022 - Vote.
9. Vérification de la caisse communale - Procès-verbal de vérification du 30 décembre 2021 - Prise d'acte.

10. Règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs - Approbation par le Ministre des Pouvoirs locaux - Prise d'acte.
11. Règlement redevance sur les prestations et la délivrance de documents administratifs - Approbation par le Ministre des Pouvoirs locaux - Prise d'acte.
12. Règlement taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un périmètre d'urbanisation - Approbation par le Ministre des Pouvoirs locaux - Prise d'acte.
13. Règlement taxe sur les terrains non bâtis en bordure d'une voirie publique suffisamment équipée - Approbation par le Ministre des Pouvoirs locaux - Prise d'acte.
14. Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et ménagers assimilés - Approbation par le Ministre des Pouvoirs locaux - Prise d'acte.

V. ADMINISTRATION GENERALE

Service juridique assurances / prévention et petites autorisations

15. Champ des Alouettes - Rétrocession de voirie pour cause d'utilité publique - Approbation de l'acte authentique de cession et de l'acte ratificatif - Vote.

Service communication

16. Résultat de la participation citoyenne pour le choix du slogan de la Commune - Prise d'acte.

Huis clos

VI. ADMINISTRATION GENERALE

Direction générale

17. Procès-verbal de la séance à huis clos du Conseil du 22 décembre 2021 - Approbation - Vote.

VII. COHESION SOCIALE

Service social

18. Modification de la composition du Conseil Communal Consultatif des Aînés - Vote.

VIII. ENSEIGNEMENT, CULTURE, BIBLIOTHEQUE ET TOURISME

Service enseignement

19. Personnel - Octroi d'un congé de paternité - Ecoles communales - Sections Bourgeois, Centre et Genval - Ratification.
20. Personnel - Démission de fonction - Ecoles communales - Section Genval - Ratification.
21. Personnel - Désignation d'un référent aux besoins spécifiques et aux aménagements raisonnables à raison de 3/24^{èmes} - Ecoles communales - Section Bourgeois - Ratification.

22. Personnel - Désignation d'un référent numérique à raison de 5/24^{èmes} - Ecoles communales - Section Centre - Ratification.
23. Personnel - Désignation d'un référent numérique à raison de 4/24^{èmes} - Ecoles communales - Section Rosières - Ratification.
24. Personnel - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire en emploi vacant à raison de 1/26^{ème} - Ecoles communales - Section Maubroux - Ratification.
25. Personnel - Prolongation de désignation d'une institutrice primaire temporaire en emploi non vacant à raison de 6/24^{èmes} - Ecoles communales - Section Bourgeois - Ratification.
26. Personnel - Désignation d'une maîtresse d'éducation physique temporaire en emploi non vacant à raison de 22/24^{èmes} - Ecoles communales - Sections Bourgeois, Centre et Genval - Ratification.